

Texte de base campagne Safeonweb 2025

Ne vous laissez pas piéger par la fraude à l'investissement : reconnaissez les signes et protégez-vous

L'investissement peut être un moyen intelligent de faire fructifier votre argent, mais il existe malheureusement des fraudeurs qui abusent de votre confiance. La fraude à l'investissement est de plus en plus fréquente, surtout en ligne, et peut entraîner d'énormes pertes financières. Pour les victimes, les conséquences émotionnelles et psychosociales ne sont pas non plus à sous-estimer.

Qu'est-ce que la fraude à l'investissement ?

La fraude à l'investissement est une forme d'escroquerie où des criminels tentent de vous convaincre d'investir de l'argent dans des produits financiers inexistants ou faux (crypto, forex,...). Ils promettent souvent des rendements élevés avec peu de risques, mais en réalité il s'agit d'un piège pour voler votre argent. Souvent, ces fraudeurs disparaissent sans laisser de trace après avoir reçu votre argent.

Comment reconnaître une fraude à l'investissement ?

Notez les signes d'avertissement suivants :

- **Contact non sollicité** : Vous êtes contacté par téléphone, par courriel ou par les médias sociaux.
- **Promesses excessives** : Des profits élevés sont promis sans risque.
- **Pression pour décider rapidement** : Vous êtes contraint d'investir rapidement.
- **Manque de transparence** : peu ou pas d'informations sont données sur le produit ou le prestataire. Le fournisseur n'est pas agréé.
- **Demandes de paiement étranges** : On vous demande de transférer de l'argent sur des comptes étrangers ou par le biais de méthodes de paiement inhabituelles, par exemple en crypto-monnaie.

Comment prévenir la fraude à l'investissement ?

- **Vérifiez le fournisseur** : [vérifiez si l'entreprise est agréée par la FSMA](#). Vérifiez également si le nom figure sur la liste des sociétés douteuses ([Liste des sociétés opérant irrégulièrement en Belgique | FSMA](#)). Si vous avez des doutes, contactez la FSMA via [le formulaire de contact](#).
- **Soyez critique** : Vous recevez à l'improviste une belle offre d'investissement ? Prenez toujours le temps de dissiper vos doutes ou votre méfiance.

- **Demandez au fournisseur des informations claires et compréhensibles.** N'investissez pas dans un produit financier si vous ne comprenez pas exactement ce qu'il implique.
- **N'effectuez pas de paiements précipités :** Prenez le temps d'étudier l'offre et ne vous laissez pas forcer la main.
- **Protégez vos données personnelles :** Ne communiquez jamais vos données d'identité, vos coordonnées bancaires ou d'autres informations personnelles.
- **Vérifiez en quelques minutes si vous avez affaire à un escroc.** [Faites le test de la fraude.](#) Même si vous pensez connaître le fournisseur, vérifiez l'identité les coordonnées de l'entité avec laquelle vous êtes en contact. [De nombreux escrocs utilisent abusivement le nom d'une entreprise connue qui possède une licence.](#)

Comment ces escrocs vous approchent-ils ?

Les fraudeurs à l'investissement utilisent différents moyens pour atteindre leurs victimes. Les méthodes les plus courantes sont les suivantes :

- **Médias sociaux et publicités :** Ils font de la publicité sur Facebook, Instagram ou YouTube avec des vidéos professionnelles ou en utilisant l'image des personnalités (sans leur autorisation) ou ils vous approchent via un message personnel sur l'un de vos médias sociaux. Il arrive également que des influenceurs fassent de la publicité pour des investissements frauduleux.
- **Faux sites web ou fausses plateformes :** ils créent de faux sites web professionnels qui semblent légitimes, y compris de fausses critiques.
- **Mails :** Vous recevrez un mail contenant une invitation exclusive à participer à un investissement prometteur.
- **Sites et applications de rencontre :** ils établissent d'abord un lien de confiance par le biais d'une plateforme de rencontre, puis amènent subtilement la conversation sur l'investissement (*pig butchering-fraude*).
- **WhatsApp ou SMS :** Parfois, ils se font passer pour un ami, un membre de la famille ou un "coach en investissement" par le biais de messages.
- **Téléphone :** Vous recevez un appel non sollicité vous proposant une offre d'investissement soi-disant intéressante.

Comment fonctionne l'escroquerie ?

La fraude à l'investissement est souvent réalisée à l'aide d'un plan par étapes bien construit. C'est ainsi que les escrocs s'y prennent généralement :

1. **Une offre attrayante vous est proposée**
Par le biais des médias sociaux, d'un mail, d'un téléphone ou d'une publicité, vous recevrez une offre d'investissement dans les crypto-monnaies, les actions ou une plateforme "innovante".
2. **Vous serez contacté(e)**

Dès que vous manifestez votre intérêt ou que vous laissez vos coordonnées, vous êtes contacté par téléphone par un "gestionnaire de compte personnel". Vous créez un lien de confiance avec l'escroc et il vous encourage ou vous pousse à investir.

3. **Vous serez redirigé vers une plateforme de trading au format très professionnel**
Cette plateforme semble fiable, avec des tableaux de bord, des graphiques et souvent même un "gestionnaire de compte" personnel.
4. **Il vous sera demandé de faire un petit investissement initial**
Il s'agit souvent d'un montant de 250 €. Tout semble professionnel et vous voyez des résultats immédiats sur la plateforme.
5. **Vous voyez des profits fictifs sur votre compte**
La plateforme affiche des graphiques et des chiffres montrant que votre investissement prend de la valeur. Cela inspire confiance.
6. **Parfois, vous pouvez retirer un petit montant**
Il s'agit d'une astuce délibérée : elle vous convainc que la plateforme est fiable, de sorte que vous osez investir des montants plus importants.
7. **Vous êtes encouragé à investir davantage**
Le "gestionnaire de compte" ou la plateforme vous encourage à déposer des montants plus importants pour obtenir des gains plus élevés ou des opportunités exclusives.
8. **À un moment donné, tout va mal**
Vous voulez retirer votre argent, mais votre compte est soudain bloqué, il y a des "problèmes techniques", ou vous devez d'abord payer des taxes ou des frais supplémentaires.
9. **Le fraudeur ou la plateforme finit par disparaître**
Vous perdez tout accès et votre argent s'envole. Souvent, il n'y a plus aucune trace du site web et tout contact est impossible.

Quand cela s'arrêtera-t-il ?

Si vous avez déjà été victime d'une fraude à l'investissement, il y a de fortes chances que vous soyez à nouveau sollicité, cette fois par des escrocs qui prétendent pouvoir vous aider à récupérer votre argent. C'est ce qu'on appelle la *fraude à la recovery room*.

C'est ainsi qu'ils procèdent :

- **Ils se font passer pour un organisme officiel**
Ils utilisent un langage officiel, de faux documents, se font passer pour des avocats ou des banques, ou prétendent coopérer avec la FSMA, Europol ou se font passer pour d'autres organismes officiels tels que des régulateurs financiers.
- **Ils semblent être au courant de votre investissement précédent**
Ils utilisent des informations que vous avez déjà communiquées, ce qui les rend crédibles. Ils sont souvent liés aux fraudeurs initiaux ou vos données sont revendues à d'autres criminels.

- **Ils demandent à nouveau de l'argent**
Pour "débloquer vos fonds", "frais administratifs" ou "taxes", vous devez d'abord payer un autre montant.
- **Ils vous font attendre**
Après le paiement, ils continuent à promettre que l'argent est en route, mais ne cessent de le retarder.
- **Vous avez à nouveau perdu votre argent**
Finalement, ces fraudeurs disparaissent également avec votre deuxième paiement, et vous avez perdu deux fois.

Important : les instances officielles ne vous contacteront jamais pour vous demander de l'argent afin de récupérer des investissements perdus.

Que faire si vous êtes victime d'une fraude à l'investissement ?

- **Cessez tout contact avec les escrocs :** bloquez leurs appels.
- **Cessez de payer :** ne transférez pas d'argent supplémentaire, même si l'on vous promet que vous récupérerez ensuite votre investissement.
- **Informez votre banque :** Contactez immédiatement votre banque pour tenter de bloquer le transfert ou d'éviter d'autres dommages.
- **Bloquez vos moyens de paiement :** Si vous avez partagé vos coordonnées bancaires, contactez Card Stop (078 170 170) pour bloquer vos cartes.
- **Déposez une plainte auprès de la police :** déposez une plainte auprès de votre poste de police local ou à l'adresse www.police.be.
- **Signalez la fraude :** via ConsumerConnect > Arnaques à la consommation > Investissements suspects ou via Safeonweb.be
- **Méfiez-vous des "recovery rooms" :** Certains escrocs approchent à nouveau les victimes en leur promettant de récupérer l'argent perdu, mais demandent à nouveau de l'argent pour ce faire.

Comment les autorités et les organisations partenaires s'attaquent-elles à la fraude en ligne ?

Plusieurs autorités et organisations partenaires, telles que Safeonweb, la FSMA (Financial Services and Markets Authority) et le SPF Économie, unissent leurs forces pour éviter que davantage de personnes ne soient victimes de fraude en ligne. Elles le font de différentes manières:

Sensibilisation du public

La FSMA, Safeonweb, le SPF Économie, Febelfin, la Cybersecurity Coalition et les conseillers en cyberprévention/ prévention vol locaux mènent des campagnes conjointes pour mettre en garde les gens contre la fraude à l'investissement.

- Consultez la campagne de Safeonweb :
- Vidéo longue durée

Informations et ressources

Safeonweb et la FSMA mettent à disposition des informations complètes pour aider les citoyens à reconnaître les fraudes. La FSMA propose également un test pour savoir si on est victime d'une fraude.

Plus d'informations sur [Wikifin](#).

Point de contact unique

Il existe un point de contact unique où les consommateurs peuvent signaler une fraude ou demander des informations.

Point d'information via [Consumer Connect](#).

Détection active et suivi des fraudeurs

La FSMA joue un rôle central à cet égard :

- Publie des mises en garde contre les entités frauduleuses.
- Signale les cas suspects aux autorités judiciaires.
- Recueille des informations sur les flux financiers, y compris par le biais d'une coopération avec d'autres autorités de surveillance.
- Utilise les notifications des consommateurs pour identifier les nouvelles tendances en matière de fraude.
- Fournit une réponse personnalisée à tous les consommateurs qui s'adressent directement à la FSMA ou qui lui transmettent des signalements.

Action rapide contre les plateformes frauduleuses

Les agences gouvernementales, dont le SPF Économie et la FSMA, collaborent avec des partenaires de confiance au sein du système BAPS du Centre pour la Cybersécurité Belgique afin de détecter rapidement les fausses plateformes commerciales et de les mettre hors ligne.

[Plus d'informations sur BAPS et les partenaires de confiance](#).

Plus d'informations et aide

Pour plus de conseils et d'informations sur la manière de se protéger contre la fraude à l'investissement, visitez le site web [Wikifin](#), où vous trouverez des informations indépendantes, fiables et pratiques sur les questions d'argent.

Restez vigilant et ne vous laissez pas abuser par des promesses fantaisistes. En cas de doute, contactez toujours la [FSMA](#) ou votre banque avant d'investir.